

CONCEPTION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION RÉSIDENTIEL AUTONOME ET EXIGENCES TECHNIQUES NOVOCLIMAT 2.0

* cours pris en charge par le Fonds de formation



COURS
THÉORIQUE



Formateur : Serge Tremblay

COMPÉTENCE VISÉE

Concevoir et installer le système de ventilation mécanique autonome d'un logement.

24 H (réparties sur 3 jours, incluant

Montréal et en région *



Membres : 480 \$ + tx
Non-Membres : 630 \$ + tx

- Session automne / hiver 2017-2018 -



Clientèles visées

Spécialistes en ventilation qui souhaitent obtenir l'accréditation Novoclimat 2.0.

(Volet maison et petit bâtiment multilogements (duplex, triplex, quadruplex ainsi qu'immeubles de 3 étages et moins et 600 m2 et moins.)



Évaluation

- Examen à la fin du cours
- Accréditation du BEIE suite à la réussite de l'examen



Certification

Accréditation du BEIE



Documentation

Guide du participant

CONTENU

- Facteurs, exigences et pratiques qui influencent la qualité de l'air dans un logement;
- Fonctionnement et effets de la ventilation naturelle et de la ventilation mécanique sur le bâtiment ainsi que la réglementation québécoise qui s'y rattache;
- Principes fondamentaux liés à l'air et à son mouvement;
- Dimensionnement d'un réseau de distribution de l'air;
- Installation d'un réseau de distribution de l'air et équilibrage du réseau;
- Utilisation et entretien adéquat de l'installation de ventilation;
- Installation d'un système de ventilation conforme aux exigences Novoclimat 2.0.